

COMMUNIQUÉ RÉGLEMENTÉ

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ⁽¹⁾

Paris, le 20 avril 2023

**Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du jeudi 11 mai 2023, 9 heures,
Pavillon Cambon Capucines – 46, rue Cambon – 75001 Paris**

Les documents préparatoires à l'assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires, consultables ou communiqués conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire le 3 avril 2023 (bulletin n° 40) contient l'ordre du jour de l'assemblée générale, le texte des projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée.

L'avis de réunion sera suivi d'un avis de convocation qui sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Le document d'enregistrement universel 2022 de Klépierre, déposé le 6 avril 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers, est disponible sur le site internet de Klépierre : www.klepierre.com/finance/accueil.

CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE INTERNET DE KLEPIERRE

Conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, les documents disponibles sur le site internet de Klépierre peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de Klépierre (www.klepierre.com, rubrique « Espace Finance/Assemblée Générale 2023 »).

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement les mises à jour de la rubrique dédiée à l'assemblée générale.

MISE À DISPOSITION AU SIÈGE SOCIAL

À compter de la convocation de l'assemblée générale et au moins pendant le délai de quinze jours calendaires qui précède la date de cette assemblée, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social de la société (26, boulevard des Capucines – 75009 Paris) des documents prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.

(1) Conformément aux dispositions de l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, soit une période ininterrompue commençant au plus tard le 21^{ème} jour précédant l'Assemblée Générale.

ENVOI DE DOCUMENTS SUR DEMANDE

Jusqu'au cinquième jour calendaire inclusivement avant l'assemblée générale, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs ainsi que tout actionnaire propriétaire de titres au porteur, qui justifie de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier, peut demander l'envoi de ces documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cet envoi peut être effectué par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions mentionnées à l'article R. 225-63 du Code de commerce, à l'adresse indiquée par l'actionnaire ou à son adresse postale.

AGENDA

11 mai 2023	Assemblée Générale 2023
11 mai 2023	Activité du premier trimestre 2023 (avant bourse)
7 juillet 2023	Détachement du solde du dividende
11 juillet 2023	Païement du solde du dividende

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS

Paul Logerot, Group Head of IR and financial communication
+33 (0)7 50 66 05 63 — paul.logerot@klepierre.com
Tanguy Phelippeau, IR Officer
+33 (0)7 72 09 29 57 — tanguy.phelippeau@klepierre.com

CONTACTS PRESSE

Hélène Salmon, Group Head of Corporate and Internal Communications
+33 (0)1 40 67 55 16 – helene.salmon@klepierre.com
Wandrille Clermontel, Taddeo
+33 (0)6 33 05 48 50 – teamklepierre@taddeo.fr

À PROPOS DE KLÉPIERRE

Klépierre, leader européen des centres commerciaux, associe une expertise en termes de développement, de gestion locative et d'asset management. Le portefeuille de la société est estimé à 19,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022, et compte de grands centres commerciaux dans plus de 10 pays en Europe continentale, qui accueillent des centaines de millions de visiteurs par an. Klépierre détient une participation majoritaire (56,1 %) dans Steen & Strøm, première société foncière scandinave de centres commerciaux. Klépierre est une Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, et est membre des indices CAC Next 20 et EPRA Euro Zone. Elle est aussi membre d'indices éthiques, comme le CAC SBT 1.5, le MSCI Europe ESG Leaders, FTSE4Good, Euronext Vigeo Europe 120, et figure sur la « Liste A » du CDP. Ces distinctions soulignent l'engagement du Groupe dans une démarche proactive de développement durable, ainsi que le leadership mondial du Groupe dans la lutte contre le changement climatique.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Internet : www.klepierre.com



Certifié avec
wiztrust